

Crissier, le 11 décembre 2013

Centre de Médecine du Sport
Dr Gontran Blanc
Place Freddy-Girardet 2b
1023 Crissier

tél : 021 633 07 11, fax : 021 633 07 19
gontran.blanc@hin.ch

MINISTÈRE PUBLIC
19 DEC. 2013
LAUSANNE

Maître Hofstetter Gilles-Antoine
Avocat au Barreau
Avenue de Mont-Repos 24
Case Postale 6483
1002 Lausanne

Concerne : Mr Romanens Jacques né le 10.09.1934

Cher Maître,

À la demande de Mr Romanens Jacques, je vous fait part de mon appréciation de la situation.

Je me prononce en tant que médecin traitant de Mr Romanens avant la découverte de sa maladie sévère qui a nécessité une prise en charge spécialisée.

Mr Romanens souffre d'une maladie rare, dont personne ne connaît l'origine. Cette maladie entraîne des troubles du système neurologique sévères.

En raison de cette pathologie, Mr Romanens effectue des fausses routes, ce qui fut découvert pour la première fois en février 2011, à l'occasion de sa première pneumonie sur bronchoaspiration. Jusqu'à cette période, jamais, Mr Romanens n'avait présenté de trouble de la déglutition.

Suite à cet évènement, des dispositions ont été prises afin que ce problème ne se reproduise plus. Mr Romanens a de lui même adapté sa manière de manger ainsi que changer ses habitudes alimentaires.

Ces adaptations ont porté leurs fruits car depuis cette date, Mr Romanens n'a plus présenté de bronchoaspiration massive engendrant une pneumonie et une asphyxie, hormis celle du 17 juin 2011.

Avec deux ans et demi de recul, nous pouvons analyser avec une meilleure finesse l'évolution des fausses routes.

Durant cette période de deux ans, Mr Romanens n'a plus présenté de nouvelles pneumonies sur bronchoaspiration. Il est donc clair que Mr Romanens sait adapter ses habitudes et sa manière de manger pour éviter un évènement malheureux.

Il connaît son problème, arrive à le contrôler, et modifie ses habitudes au fur et à mesure des variations de sa pathologie.

En tenant compte des faits précités (qui sont clairs, précis, et acceptés par tous), les faits qui sont survenus le 17 juin 2011, sont de nature exceptionnelle et totalement inhabituelle.


Il n'est par contre pas de mon ressort de définir ce qu'il s'est passé, mais d'évidence, un événement inhabituel non imputable à Mr Romanens est survenu.
Comme aucun élément particulier n'a changé, ce jour là ainsi que les mois qui ont suivi, il doit certainement s'agir d'une tierce personne présente ce jour là.

Il y a lieu de relever que Mr Romanens fait des fausses routes régulièrement, mais que l'on peut qualifier de bénignes et sans gravités. Elles ne sont en rien comparables à celle qui s'est produite au mois de juin 2011.

L'ensemble du corps médical, ainsi que l'encadrement de Mr Romanens et Mr Romanens lui même, sont d'accords sur leurs survenues.

Par contre, elles sont toujours de petites quantités et n'amènent pas de conséquences graves.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, Cher Maître, mes sentiments distingués.


Dr Gontran Blanc
CENTRE DE MEDICINE DU SPORT
Place Frédy Girardet 2
1023 CRISSIER
Tél. 021 633 07 11 - Fax. 021 633 07 19
gontran.blanc@hin.ch